



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO DM-2023-02
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2002-04

À toutes les personnes intéressées, prenez avis que le 3 avril 2023, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à compter de 19 h, se tiendra une séance du conseil municipal de la Municipalité du canton de Saint-Camille, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

Dérogation DM-2023-02

Nom du propriétaire : La Ferme les Trois C Inc.
Demandeur : La Ferme les Trois C Inc.
Numéro de lot : 6 078 177
Adresse du site concerné : 137, rue DesRivières
Zone no. : Aa 11

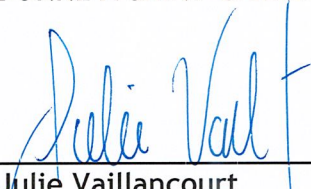
Nature de la demande :

La demande consiste en une dérogation mineure pour permettre la création d'un lot qui inclurait une remise se trouvant à 2,92 mètres de la limite arrière du lot proposé alors que le règlement de zonage exige une marge de recul de 10 mètres.

Raison invoquée :

Le demandeur souhaite inclure dans le nouveau lot une remise qui se trouve à moins de 20 mètres d'une grange. Comme les deux bâtiments nécessitent une marge de recul de 10 mètres, il n'est pas possible de tracer la nouvelle ligne de lot entre les deux bâtiments sans déroger au règlement de zonage.

DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 16^E JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN 2023.

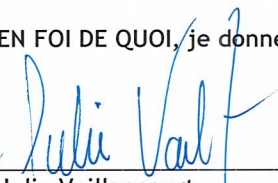


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, 16^e jour du mois de mars de l'an 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour du mois de mars de l'an 2023.



Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière